

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 88 (2000)

**Heft:** 1439

  

**Artikel:** Marche mondiale des femmes : la Suisse marche

**Autor:** tm

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-281749>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Marche mondiale des femmes

# La Suisse marche

*Les Suissesses en marche*

La coordination suisse réunie le 22 février a pu constater que l'idée de la Marche fait sa petite bonne femme de chemin. C'est ainsi que les femmes du Bas et du Haut-Valais marcheront à la rencontre les unes des autres pour faire la jonction avec les Bernoises qui, elles, pensent à une utilisation symbolique des cours d'eau; ou qu'en Argovie elles «marcheront sur l'eau» à la rencontre des Allemandes.

Il reste néanmoins quelques cantons, les Grisons et le Jura notamment, dont nous n'avons pas ou peu de nouvelles. Et comme toute personne ou organisation intéressée peut venir à la coordination (en marche), elles peuvent participer à la prochaine séance qui aura lieu le 19 février à Berne de 10 heures à 17 heures, et dont l'un des objets sera le choix des dates fortes en Suisse.

**Genève :**  
*marche l'Europe*

Les Suissesses comme les autres Européennes se préparent à venir ou à envoyer une délégation le 8 mars à Genève (voir agenda) pour le lancement européen de la Marche mondiale – une manifestation du même type aura lieu le même jour à Montréal pour l'Amérique du Nord. Les Genevoises tiennent à disposition du matériel, tracts et affichettes, appelant à la Marche.

☞  
(tm)

Renseignements:  
Marche mondiale des femmes  
Genève marche  
2, rue de la Tannerie  
1227 Carouge  
Tél. et fax 022/301 37 95  
Courriel:  
2e.observatoire@worldcom.ch

## Bureaux romands de l'égalité Campagne « Réagissons »

La loi sur l'égalité est un levier remarquable pour combattre les discriminations entre femmes et hommes au travail. Toutefois, trop peu de personnes en connaissent les dispositions essentielles, et moins de victimes encore y font appel. Depuis le 31 janvier et jusqu'au 3 mars, les Bureaux de l'égalité de Suisse romande ont lancé une vaste campagne d'affichage, grâce aux aides financières prévues par la loi sur l'égalité.



Par deux slogans percutants « *Aussi compétente, moins payée!* *Aussi compétente, carrière bloquée!* », cette campagne vise à atteindre les victimes potentielles de discrimination ainsi que les cadres et les responsables de ressources humaines. Cette campagne se poursuivra par un colloque sur l'égalité dans la gestion des ressources humaines, qui aura lieu à Lausanne en mai prochain.

☞  
Nicole Golay



**8 mars 2000**  
**Genève**

Rendez-vous à 14h30 devant le Palais des Nations (ONU), vêtues des couleurs\* de la Marche et munies d'un carton rouge où chacune aura inscrit sa propre revendication.

\*bleu, vert, jaune, rouge, blanc

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



FACULTÉ DES LETTRES ET  
SCIENCES HUMAINES

### MISE AU CONCOURS

Suite au départ à la retraite du titulaire, une chaire complète de

### PROFESSEUR ORDINAIRE

### DE LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE

(orientation littérature des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles)

est mise au concours à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

Entrée en fonctions : 1<sup>er</sup> octobre 2000  
Charge : chaire complète (7 heures hebdomadaires d'enseignement, activités de recherche, tâches administratives)  
Traitement : légal  
Obligations : légales

Les demandes de renseignements doivent être adressées au Doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, Espace Louis-Agassiz 1, CH - 2000 Neuchâtel. Une fiche de renseignements peut être obtenue à cette adresse.

Les dossiers de candidature, établis selon les directives de la fiche de renseignements, doivent être transmis au Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles du canton de Neuchâtel, Service de l'enseignement universitaire, Château, CH - 2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 mars 2000.

Les places mises au concours par l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.